

Bulletin Municipal de Vertaizon

VOTRE NOUVEAU JOURNAL D'INFORMATIONS

n°46



Sommaire

Édito du Maire

p.3

Hommage

p.4

Bon à savoir

p.5 à 12

Nouvelles entreprises

p.12

Civisme

p.13

Plan local d'urbanisme

p.13

Zoom sur les associations

p.14 à 17

Vie communale

p.18 à 22

École

p.23

Environnement

p.24 à 25

Travaux

p.26 à 28

CCAS

p.29

À vos agendas

p.30

État civil

p.31





En ce début d'année je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé. Que les projets que vous formulez pour vous et vos proches voient leur réussite ! Comme vous tous, je ne peux oublier les familles cruellement touchées à Paris le 13 novembre dernier, victimes des événements odieux, indignes d'humains, des victimes innocentes, abattues lâchement, alors qu'elles n'aspiraient qu'à profiter de moments de détente et d'amitié.

Nous avons pris immédiatement toutes les mesures, au niveau communal, pour assurer la sécurité des établissements publics et en tout premiers lieux des locaux scolaires. Je veux remercier tous mes collaborateurs, les services techniques, administratifs et de police, les personnels enseignants et non-enseignants qui se sont investis, chacun dans le cadre de leur responsabilité, pour la mise en place du dispositif. Un grand merci également aux parents d'élèves qui ont compris, malgré les contraintes imposées, l'importance de telles précautions. S'il ne faut pas céder à la peur, généralement mauvaise conseillère, il s'impose d'être d'une extrême vigilance, ceci est du devoir de chacun autant que de celui de la collectivité.

Il est des valeurs que nous ne devons jamais oublier. Toute civilisation, toute société éprouve le besoin de vivre en paix et solidairement, pour cela il y a obligation de faire acte de tolérance, de respecter les autres, indifféremment des opinions, des religions, de la couleur de peau, de l'origine nationale. Il faut admettre sans réserve que si nous aspirons aux mêmes droits nous devons nous soumettre aux mêmes devoirs. Ces principes de laïcité sont sacrés et il n'est pas acceptable d'y déroger.

Depuis plus d'un an et demi notre conseil s'emploie à concrétiser les projets. 2015 aura vu aboutir quasiment toutes les prévisions pour l'année, du moins les plus conséquentes dans la mesure des moyens financiers disponibles, respectant la promesse faite de n'augmenter cette année ni le taux, ni l'assiette d'imposition : l'assainissement et l'aménagement des allées des Fontêtes et de Grangevieille, les travaux d'urgence relatifs au fonctionnement de l'ALSH, la reconstruction du mur longeant l'allée du Buisson, la rénovation des remparts de l'ancienne église, et de la salle de basket, la construction d'un second columbarium, la pose de deux radars pédagogiques, ceci au titre des investissements. Le fonctionnement n'a, pour sa part, pas été oublié : un budget important a été consacré à l'éducation des enfants ; écoles et périscolaire ont bénéficié de subsides à hauteur de leurs besoins. L'environnement, le sport, la culture, autres poumons essentiels de notre vie communale, ont été soutenus aussi pour que le « *bien vivre à Vertaizon* » ne soit pas que des mots, ce bien vivre qui est également pour nous de maintenir des activités porteuses d'emploi et des services publics de qualité. C'est pour cela que le conseil municipal a réagi contre la fermeture du Centre des Finances Publiques et a alerté la Banque Postale pour que le bureau de poste reste à disposition des clients tous les jours ouvrables de la semaine.

En 2016, outre les travaux d'utilité courante ou imprévus, le grand chantier portera sur la rénovation de la rue Jean Jaurès, préalable à l'aménagement de la rue de la paix. Le Plan local d'urbanisme, malgré un investissement fort des services communaux concernés, a subi bien des déboires mais devrait être définitivement mis en place au cours du deuxième semestre. D'autres dossiers sont en cours de réflexion : le terrain multi-sport, le projet nouveau de l'ALSH...

L'intercommunalité qui se dote, par la loi, de compétences multiples nous oblige à une présence dans les instances de décisions et en amont lors des différentes commissions pour que soient bien pris en compte les intérêts et souhaits de la commune.

Merci à chacun d'entre vous pour vos tâches et vos implications quotidiennes au service de Vertaizon, merci à mes collaborateurs : adjointes et adjoints, conseillères et conseillers municipaux, à tous les personnels qui sont à votre écoute pour exhausser, autant que faire se peut, vos demandes et revendications.

Le Maire
Jean-Paul Prulière

HOMMAGE AUX VICTIMES, DU 13 NOVEMBRE 2015

••• Le 13 novembre la France a été frappée par des attentats barbares. De nombreuses personnes innocentes sont tombées sous les coups des terroristes, malgré leurs différences, elles vivaient en harmonie dans notre démocratie, ce que ne supportent pas ces assassins !

Les Vertaizonnais, ont été nombreux à témoigner leur soutien aux victimes, en respectant une minute de silence, comme dans tout le pays.



► Les enfants se sont exprimés à travers des dessins, pour témoigner leur sentiment de soutien aux victimes.



► Puis, M. Carruci a déposé une gerbe en présence de M. le Maire en mémoire de cette tragédie.



COMMISSION ÉLECTORALE

La mairie de Vertaizon vous informe qu'il est nécessaire pour les personnes qui sont inscrites sur la commune en tant qu'électeur de signaler tout changement d'adresse intra-muros. Cette modification ne peut être prise en compte que si elle est accompagnée d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez contacter et déposer vos demandes au service élection de la mairie jusqu'au 31 décembre 17 h.

▼ Information : 04 73 68 00 24

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La commune est régulièrement sollicitée par des entreprises (artisanales, commerciales et de services) qui cherchent à s'installer sur la commune. Il est nécessaire de porter à ses demandes un intérêt particulier ; il y va de l'emploi local et du dynamisme de notre collectivité. Les zones d'accueil s'avèrent relativement limitées et il nous faut penser à utiliser judicieusement nos potentialités actuelles et prévoir des lieux d'accueil appropriés. La ZAC du Gros-chêne à Chignat doit être réservée exclusivement pour les entreprises et il convient dans le cadre du PLU de prévoir des espaces, certes de superficie limitée, pour permettre l'implantation de petites unités.

SERVICES PUBLIC

Le bureau de poste a fermé plusieurs jours lors de ces derniers mois. Monsieur le Maire a fait part de son inquiétude auprès de la Banque Postale et demandé que ce service soit maintenu chaque jour ouvrable. Cette obligation est justifiée par le trafic de plus en plus intense relevé par le bureau et qui ne fera que s'intensifier du fait de l'augmentation importante du nombre d'habitants de Vertaizon et des communes limitrophes dépourvues de ce même service. Le conseil municipal, à l'unanimité, a dénoncé la fermeture du Centre des finances publiques et exigé qu'une permanence d'accueil soit tenue à compter du 1^{er} janvier 2016.

LOCATION DE SALLES

Depuis septembre 2015, un nouveau règlement de la location des salles communales a été voté par le conseil municipal. Suite à des problèmes récurrents, nous avons instauré les mesures suivantes :

- Une caution de 100 € pour un ménage non effectué ou sommaire (en plus des autres cautions en vigueur). Du matériel a été mis à disposition à cet effet.
 - Etat des lieux intérieur et extérieur des salles.
 - Plus de double location dans le même week-end sauf entre associations.
 - Les poubelles sont à la charge des locataires
 - Pas de location pour le 31 décembre.
- Le règlement en vigueur est à votre disposition en mairie.

De plus, il est souhaitable qu'en cas de location les loueurs **RESPECTENT** les habitations proches des salles. On peut baisser la musique à une certaine heure, éviter de crier dehors etc. Ayons tous le respect d'autrui.

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h

Mardi : fermeture le matin et ouvert 14 h à 19 h

Mercredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Vendredi : 8 h 30 à 12 h,
fermeture l'après-midi

Permanence samedi matin : 10 h à 12 h sauf juillet et août et le 1^{er} samedi de septembre.

Tél. 04 73 68 00 24 - Fax : 04 73 68 05 20

E-mail : mairie@mairie-de-vertaizon.com

BONNE RÈGLE DE CONDUITE

●●● Nous vous rappelons l'arrêté du maire datant du **29 janvier 2004**, qui fait mention de l'obligation pour les propriétaires ou locataires, de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant l'accès autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les habitations, etc.

Vous trouverez ci-contre, un exemplaire de cet arrêté.



COMMUNE DE VERTAIZON

Département
du Puy-de-Dôme
République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté prescrivant le déneigement et l'enlèvement du verglas

Le Maire de la Commune de VERTAIZON

Vu l'article L.2212-2 alinéa 1° du Code Général des Collectivités Territoriales.
Vu le règlement sanitaire départemental précisant que des arrêtés municipaux fixent les obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas.
Vu l'article R. 616-5 du Code Pénal.

Considérant que l'entretien des voies publiques par temps de neige et verglas est le moyen le plus efficace d'assurer la salubrité dans la commune et de prémunir ses habitants contre les risques d'accidents.

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous.

ARRETE

Article 1^{er} : Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les habitations.

Article 2 : En temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

Article 3 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Article 4 : Le Directeur Général des Services, le Chef de la Brigade de Gendarmerie de VERTAIZON, Le Gardien Champêtre, Le Responsable des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Région AUVERGNE, Préfet du Département du Puy-de-Dôme,
- Monsieur le Chef de brigade de la Gendarmerie de VERTAIZON.
- Mme le Gardien Champêtre.
- M. Le Responsable des Services Techniques

Certifié exécutoire après
publication et transmission
en préfecture le
29 janvier 2004

Fait à Vertaizon, le 29 janvier 2004

Le Maire,

Robert BARNOLA

VANDALISME

●●● Sur le bulletin municipal N°45, nous vous informions de l'installation du 500^e conteneur Relais à Chignat vers le parking de la gare SNCF.

Cet équipement a dû être retiré par le « RELAIS » (membre d'Emmaüs France) pour cause de vandalisme à répétition. Le coût de remise en état de ce conteneur étant supérieur à l'apport du volume des vêtements récoltés, il ne sera pas réinstallé !

Nous sommes vraiment atterrés de constater que certaines personnes puissent détruire un bien, dont le rôle humanitaire est évident, qui de surcroît crée des emplois et valorise 90 % des textiles collectés.



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN : QUAND ET COMMENT LUTTER

• DE SEPTEMBRE À JANVIER

... L'échenillage mécanique des pré-nids ou nids d'hiver. Méthode ancestrale et radicale réservée en général aux petites surfaces ou aux particuliers. Méthode qui peut être périlleuse (chutes, urtications) et difficile à mener si les nids sont inaccessibles. Il faut impérativement les brûler en ayant soin de ne pas se mettre face au vent, car les poils urticants peuvent être volatiles lors du brûlage.

Ne jamais les mettre tel quels dans un sac poubelle.



TRAITEMENT HIVER-PRINTEMPS :

• DE NOVEMBRE À AVRIL

... L'éco piège, destiné aux particuliers et aux zones sensibles urbaines ou périurbaines est à poser dès l'apparition des nids d'hiver. Totalement écologique, il peut être utilisé comme moyen unique car présente un fort taux de réussite (+ 96 % aux essais INRA). A mettre en place avant les premières processions. Un piège par arbre infecté. L'éco piège protège des processions de chenille au sol qu'il collecte en quasi-totalité et permet leur destruction au stade chrysalide. Il est réutilisable.



TRAITEMENT EN ÉTÉ :

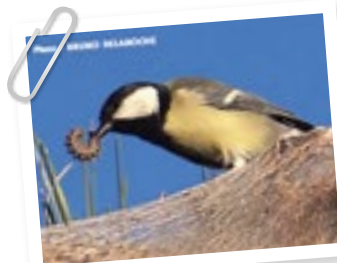
• DE JUIN À AOÛT



... Le piège à phéromones ou confusion sexuelle, peut capturer jusqu'à environ 40 % des mâles présents suivant la zone traitée. Il tient lieu d'indicateur pour les traitements futurs à effectuer. Il permet de réduire la quantité de femelles fécondées. C'est un traitement écologique.

Traitement à long terme. Le piège à phéromone doit être couplé avec l'éco piège.

1. Auxiliaires de lutte précieux qui permettent la réduction de la quantité de chenilles et de papillons : Les mésanges et les chauves-souris



La mésange, insensible aux poils urticants, est un prédateur naturel des chenilles processionnaires. En période de nidification, un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par jour. La méthode consiste à implanter des nichoirs à

mésanges près des arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles processionnaires. Le nichoir doit être installé entre 2,5 à 3,5 mètres de haut sur le tronc, l'ouverture de 32 mm doit être exposée au sud-est à l'abri des vents dominants.

2. Les risques sanitaires pour l'homme et les animaux :

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils, qui dispersés par le vent ou par nous-même, peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux. Les symptômes cliniques présentés au cours d'une exposition direct ou indirecte aux chenilles processionnaires sont les suivants :

- **Apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse** avec de sévères démangeaisons,
- **Développement après 1 à 4 heures d'une conjonctivite** (yeux rouges, douloureux et larmoyants)
- **Les poils urticants irritent les voies respiratoires.** Cette irritation se manifeste par des éternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires.

Dans le cas des animaux, si ces derniers lèchent ou touchent les chenilles vivantes, mortes ou bien des restants de nids avec leur museau, ils peuvent souffrir de divers symptômes. Dans un premier temps, ils se plaignent car ils ont mal, se mettent à baver, la langue gonfle et présente des tuméfactions avec un durcissement assez inquiétant. Sans soins, la langue peut virer au sombre voire violet, et une nécrose peut occasionnellement se produire. Une partie de la langue peut tomber. Une action rapide du vétérinaire est vitale.

Afin d'éviter tous ces désagréments, il appartient à chacun de traiter ses arbres et d'être très vigilant quant aux dégâts des chenilles processionnaires.



PASSAGE À LA TNT



LANFR LANCE UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR LE PASSAGE À LA TNT (Télévision Numérique Terrestre) HD (Haute Définition)

●●● L'Agence nationale des fréquences lance aujourd'hui une campagne d'information grand public pour préparer les Français au passage à la TNT HD le 5 avril 2016.

L'objectif de cette campagne, menée au nom du gouvernement, est d'accompagner au mieux les Français pour leur permettre d'être prêts lors du

passage à la TNT HD. Cela implique, pour les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau, de disposer d'un équipement (téléviseur ou adaptateur) compatible HD. Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers, environ 10 % des foyers sont concernés par cette migration.

Pour aider les téléspectateurs et les accompagner, les deux personnages emblématiques du passage au tout numérique de la télévision, Bleu et Rouge, sont de retour dans une version modernisée ! Vous pourrez les retrouver dans les différentes déclinaisons de la campagne : spots télévisés, tutoriels, annonces presse, dispositif sur Internet, radio, brochures, réseaux sociaux...

Tout le monde a un rôle à jouer pendant cette campagne : passer et faire passer à la TNT HD. Notamment, les plus jeunes sont encouragés à aider leur famille pour vérifier leur téléviseur et s'équiper le cas échéant.

3 vagues de communication sont prévues :

- **Novembre - décembre 2015** : une première phase pour annoncer le passage à la TNT HD le 5 avril et encourager les téléspectateurs à vérifier si leur téléviseur est compatible HD. Deux spots seront diffusés sur les chaînes de la TNT et sur internet, une annonce presse publiée dans onze titres de la presse TV et une vidéo « tutoriel » diffusée sur internet. Enfin, une opération digitale sera lancée en décembre pour inciter les personnes concernées à s'équiper si besoin.
- **Janvier - février 2016** : une deuxième phase axera les messages sur l'entraide et l'incitation à l'équipement à travers des spots TV, une insertion dans la presse, l'utilisation de la radio et l'envoi, en partenariat avec la Poste, d'un dépliant explicatif aux 25 millions de foyers métropolitains.
- **Mars - avril 2016** : une troisième phase rappelant l'urgence de s'équiper et le mode d'emploi pour régler sa télévision le Jour J.



LE SAVIEZ-VOUS ?

●●● Tous les vendredis matin de 8h30 à midi, le marché vous propose des produits de qualité, **place du 8 mai à Vertaizon**. Vous pourrez y faire l'emplette de produits alimentaires, mais aussi de vêtements et autres articles. A titre d'exemple, vous aurez à votre disposition :

- Un boucher charcutier, un primeur, un producteur fermier, des vêtements, etc.

LE SBA (SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE)



Calendrier des collectes 2016 Vertaizon



Ordures ménagères
collectées le jeudi

Emballages recyclables
collectés 1 lundi sur 2



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
V 1 Férié	L 1 05	M 1	V 1	D 1 Férié	M 1
S 2	M 2	M 2	S 2	L 2 18	J 2
D 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3
L 4 01	J 4	V 4	L 4 14	M 4	S 4
M 5	V 5	S 5	M 5	J 5 Férié	D 5
M 6	S 6	D 6	M 6	V 6	L 6 23
J 7	L 7 06	L 7 10	J 7	S 7 Férié	M 7
V 8	M 8	M 8	V 8	D 8	M 8
S 9	M 9	M 9	S 9	L 9 19	J 9
D 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10
L 11 02	J 11	V 11	L 11 15	M 11	S 11
M 12	V 12	S 12	M 12	J 12	D 12
M 13	S 13	D 13	M 13	V 13	L 13 24
J 14	D 14	L 14 11	J 14	S 14	M 14
V 15	L 15 07	M 15	V 15	D 15	M 15
S 16	M 16	M 16	S 16	L 16 Férié 20	J 16
D 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17
L 18 03	J 18	V 18	L 18 16	M 18	S 18
M 19	V 19	S 19	M 19	J 19	D 19
M 20	S 20	D 20	M 20	V 20	L 20 25
J 21	D 21	L 21 12	J 21	S 21	M 21
V 22	L 22 08	M 22	V 22	D 22	M 22
S 23	M 23	M 23	S 23	L 23 21	J 23
D 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24
L 25 04	J 25	V 25	L 25 17	M 25	S 25
M 26	V 26	S 26	M 26	J 26	D 26
M 27	S 27	D 27	M 27	V 27	L 27 26
J 28	D 28	L 28 Férié 13	J 28	S 28	M 28
V 29	L 29 09	M 29	V 29	D 29	M 29
S 30	M 30	M 30	S 30	L 30 22	J 30
D 31	J 31	J 31		M 31	
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
V 1	L 1 31	J 1	S 1	M 1 Férié	J 1
S 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2
D 3	M 3	S 3	L 3 40	J 3	S 3
L 4 27	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4
M 5	V 5	L 5 36	M 5	S 5	L 5 49
M 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6
J 7	D 7	M 7	V 7	L 7 45	M 7
V 8	L 8 32	J 8	S 8	M 8	J 8
S 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9
D 10	M 10	S 10	L 10 41	J 10	S 10
L 11 28	J 11	D 11	M 11	V 11 Férié	D 11
M 12	V 12	L 12 37	M 12	S 12	L 12 50
M 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13
J 14 Férié	D 14	M 14	V 14	L 14 46	M 14
V 15	L 15 Férié 33	J 15	S 15	M 15	J 15
S 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16
D 17	M 17	S 17	L 17 42	J 17	S 17
L 18 29	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18
M 19	V 19	L 19 38	M 19	S 19	L 19 51
M 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20
J 21	D 21	M 21	V 21	L 21 47	M 21
V 22	L 22 34	J 22	S 22	M 22	J 22
S 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23
D 24	M 24	S 24	L 24 43	J 24	S 24
L 25 30	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25 Férié
M 26	V 26	L 26 39	M 26	S 26	L 26 52
M 27	S 27	M 27	V 27	D 27	M 27
J 28	D 28	M 28	S 28	L 28 48	M 28
V 29	L 29 35	J 29	D 29	M 29	J 29
S 30	M 30	V 30	L 30 44	M 30	V 30
D 31	M 31				S 31



Horaires : 4h30-21h le lundi, mardi, jeudi et vendredi



Consignes : merci de sortir votre bac la veille au soir et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.



Et les jours fériés ? Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.



Bac pucé ? En vue d'établir la facturation à blanc pour 2016*, votre bac doit être équipé d'un système d'identification (puce électronique). Dans le cas contraire, merci de contacter le SBA.



*Pour + d'infos ou tout savoir sur la Redevance Incitative :
04 73 647 444 / conseilusager@sba63.fr
www.sba63.fr

Rejoignez-nous sur



INFORMATIONS PRATIQUES



LE SBA (SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE)

✂



**Demande d'attribution ou de renouvellement de carte
d'accès aux déchèteries du Syndicat du Bois de l'Aumône**

PARTICULIERS

La gestion des accès aux déchèteries du Syndicat du Bois de l'Aumône est désormais informatisée. Ce dispositif consiste, en l'attribution à chaque usager (particulier, professionnel, collectivité) d'une carte à puce. A chaque passage en déchèterie, le gardien, via une console portable, identifie les apports : nom du déposant, nature des flux, volume des déchets. Toutes ces informations sont recensées et analysées dans l'objectif de mieux gérer le service et le transfert des déchets.

Mise à part cette attribution de carte à puce, les modalités d'accès restent les mêmes qu'auparavant.

*Merci de renvoyer ce formulaire accompagné d'un justificatif de domicile,
au Syndicat du Bois de l'Aumône - Zone de Layat II - 13 rue Joaquín Pérez Carretero - 63200 RIOM
> **Attention ! Tout formulaire incomplet ne sera pas traité.***

Nom (obligatoire) : Prénom (obligatoire) :

Adresse (obligatoire) :

Code postal (obligatoire) : Commune (obligatoire) :

Téléphone (obligatoire) : Télécopie :

E-mail : Veuillez inscrire une adresse e-mail valide (de type vous@opérateur.fr)
.....

Fréquence de vos passages en déchèteries :
.....

Souhaitez-vous recevoir par e-mail des informations relatives à la gestion des déchets et à nos services ?

☐ oui, j'accepte ☐ non, je refuse

Vos remarques pour améliorer le service :
.....
.....
.....

Le SBA s'engage dans la prévention des déchets. Aussi, voulez-vous recevoir un autocollant «Stop-Pub» à apposer sur votre boîte aux lettres, afin de ne plus recevoir de publicités non-adressées ? ☐ oui ☐ non

L'attribution de la première carte d'accès aux déchèteries du SBA n'est pas facturée.
Sa durée de validité est permanente.
Pour son renouvellement, en cas de perte,
une participation de 12 euros TTC sera demandée pour couvrir les frais engagés.

Pour plus de renseignements :
04 73 647 444 ou www.sba63.fr



... HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BILLON

Adresse : Chemin de la Barbarade - 63160 MONTMORIN

Jours d'ouverture	Horaires d'été (lors du changement d'heure d'été)	Horaires d'hiver (lors du changement d'heure d'hiver)
Lundi matin	8 h 30 - 12 h 30	8 h 30 - 12 h 30
Du mardi au samedi inclus	8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h 30	9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

ECOBUAGE

Nous vous en rappelons la réglementation :

Tout feu de végétaux est **STRICTEMENT INTERDIT** du 1^{er} juillet au **30 septembre** et aucune dérogation n'est possible. En dehors de cette période, les écobuages doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie au moins 48 heures avant la date prévue. Ci-après l'imprimé à compléter afin d'obtenir l'autorisation que vous pouvez vous procurer auprès de notre garde champêtre en mairie.



DECLARATION PREALABLE d'INTENTION de PRATIQUER UN ECOBUAGE PENDANT la PERIODE du 1^{er} OCTOBRE au 30 JUIN

1- Le déclarant (propriétaire ou ayant droit)

NOM / Prénom :

Propriétaire ☐

Ayant droit ☐

Adresse du domicile :

2- Terrains concernés par le brûlage fournir un plan cadastral localisant le ou les foyers (format A4)

Commune	Lieu-dit	section	N° parcelle	Superficie (ha)
Surface totale à brûler				

Distance des bois les plus proches (mesurée en ligne droite) :m

3-Période prévue pour le brûlage : du au

Fait, le

à

signature du demandeur

A DEPOSER en MAIRIE au moins 48 HEURES avant la DATE PREVUE

Consignes de sécurité à respecter

La pratique de l'écobuage (brûlages de végétaux sur pied) est autorisée sous réserve de respecter les dispositions suivantes :

- l'écobuage doit être effectué à plus de 50 mètres des bois et forêts ;
- la surface à brûler devra être fractionnée en unité de 2 ha au plus, afin que le personnel de surveillance reste maître de la conduite du feu ;
- avant toute mise à feu, une bande de 25 mètres de largeur au moins doit être nettoyée autour de la surface à brûler ;
- ce type de feu doit être effectué à plus de :
 - 10 mètres des lignes électriques ou téléphoniques aériennes,
 - 25 mètres des voies de circulation, des constructions, des conduites ou des stockages de produits ou de gaz inflammables ;
- le feu doit être effectué sous la surveillance permanente d'au moins une personne et le personnel de surveillance devra être en nombre suffisant selon l'importance du feu. Ce personnel doit pouvoir disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Il doit s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux et au besoin arroser les cendres. Les sapeurs-pompiers n'ont pas vocation à effectuer cette surveillance ;
- la vitesse du vent ne doit pas dépasser 20 km/h (degré 3 sur l'échelle de Beaufort). Les spécifications pour l'estimation de la vitesse d'un vent d'au moins 20 km/h sont les suivantes : les feuilles et les petites branches sont constamment agitées. Le vent déploie les drapeaux légers .
- le feu ne doit pas entraîner un danger pour le voisinage et les usagers des axes routiers et ferroviaires.

L'ECOBUAGE EST INTERDIT PENDANT LA PERIODE DU 1^{er} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE.



Pour toutes vos questions en matière de projet immobilier,
de vente ou location de logement, de travaux d'amélioration,
dans l'individuel ou la copropriété

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique, neutre et indépendant

**Agence Départementale d'Information
sur le Logement / Espace INFO ÉNERGIE
du Puy-de-Dôme**

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)
Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :

- **AMBERT** : Le 4e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- **COURENON** : Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **ISSOIRE** : Les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **RIOM** : Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **THIERS** : Les 1er et 3e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.




ADIL 63

Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 50 75 - contact@adil63.org
www.adil63.org

**VOUS RECHERCHER
UN MODE D'ACCUEIL POUR
VOS JEUNES ENFANTS**

**ASSISTANTES
MATERNELLES** 

MULTI-ACCUEILS
accueil régulier - accueil occasionnel 



**LIEUX D'ACCUEIL
ENFANTS-PARENTS** 

POINT D'INFORMATION
04/73/73/43/28
ram@stdb-auvergne.com
sur rendez-vous



NOUVELLES ENTREPRISES

... CHEZ DENIS

Nouveau à Vertaizon : Plats à emporter sur commande

(bœuf bourguignon, tripes, choucroute, pieds de cochons, salades variées, poissons, etc.). Minimum 6 personnes.

Commande 72h à l'avance minimum.

Contact : 06 44 85 12 38

17, avenue François Mitterand

63910 VERTAIZON



... OPTIMHOME IMMOBILIER

Blandine Norberto

(Conseillère en immobilier Puy-de-Dôme)

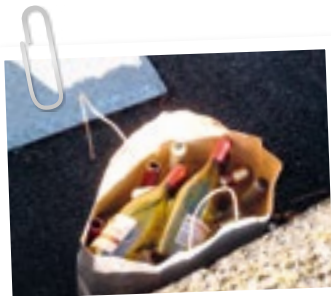
Contact : 06 59 77 22 17

63910 VERTAIZON

blandine.norberto@optimhome.com

www.blandinenorberto.optimhome.com





●●● Afin que votre environnement soit propre et agréable à vivre, la commune, met à votre disposition, des installations et moyens, permettant le tri des déchets. Néanmoins, nous

devons tous faire un minimum d'efforts pour que ces dispositifs soient efficaces.

Pourquoi déposer vos bouteilles vides au pied du container à verre, au lieu de les déverser directement à l'intérieur. Si de telles installations ont été mises en place, c'est pour optimiser le recyclage de ces déchets et au niveau de cette chaîne, tous les acteurs doivent faire leur part du circuit !

Ce service, n'est pas gratuit et il s'inscrit dans un cahier des charges précis. En ce qui concerne, le premier maillon de cette chaîne, c'est-à-dire le bénéficiaire que vous êtes, il vous suffit de déposer vos bouteilles vides dans le container prévu à cet effet. Ce n'est pas au service d'enlèvement de réaliser cette simple opération. Si tout le monde agit de la sorte, il faudra plus de moyens au niveau du prestataire qui enlève nos déchets et bien évidemment, cela se ressentira sur le coût de cette prestation et donc sur les finances de la commune.

Lorsqu'il s'agit du bien commun, tout citoyen doit assumer sa part de responsabilité, c'est tout simplement du civisme, sans lequel aucune vie en société ne saurait être harmonieuse.



PLAN LOCAL D'URBANISME

●●● L'établissement du Plan local d'urbanisme a pris du retard dû notamment à des ajustements sollicités par diverses instances chargées de sa vérification (Grand-Clermont, Intercommunalité Vallée du Jauron-Billom - Saint-Dier, Chambre d'agriculture) et des modifications réglementaires imposées par les nouvelles lois (NOTRe et ALUR).

Son élaboration définitive est en cours, le dossier reprend son itinéraire imposé avec l'aide notamment de la Communauté de communes, disposant désormais de la compétence urbanisme et son application devrait avoir lieu au second trimestre 2016.

ASEV-SIT

1/ CONCERT le 12 juin, dans l'église paroissiale avec « la chorale de Monton ». C'est la seconde fois que nous les recevons avec le même plaisir. Un nombreux public a pu apprécier leur répertoire lyrique et profane toujours renouvelé.

Cette chorale existe depuis 1977 et n'a de cesse de se perfectionner en se produisant dans de nombreux pays où, pour être en harmonie avec eux, chante dans leur langue

2/ FÊTE ANNUELLE - Merci aux vertaizonnais et à leur famille toujours fidèles à ce rendez vous annuel. « *Mémoriam Cruzades* » troupe médiévale installée sur le site nous a fait la démonstration de combats, ô combien spectaculaires, les différents ateliers et le tir à l'arc ont rajeuni l'ambiance de plusieurs centaines d'années. L'association a aussi contribué à l'animation en proposant « le ski sur herbe » qui n'a pas laissé le public indifférent !

Convivialité, bonne humeur et soleil : ingrédients indispensables pour la réussite d'une fête.

3/ THEATRE - L'ASEV-SIT a accueilli la « *Comédie Solidaire Maringis* » le 10 octobre. Plus de 140 personnes ont assisté à « Boire et déboires », d'après « la cuite » de Pierre Chesnot, pièce en 3 actes interprétée avec brio dans un décor raffiné. Bravo et merci aux metteurs en scène, acteurs et techniciens pour cette soirée très réussie.

4/ REMPARTS - La restauration des remparts est maintenant terminée. Le coût de ces travaux s'élève à 175 392 €. L'ASEV-SIT remercie tous les acteurs qui ont contribué à ces travaux de très grande ampleur, en particulier la municipalité de Vertaizon, qui grâce à son soutien logistique et son apport financier important a grandement contribué au succès de cette opération.

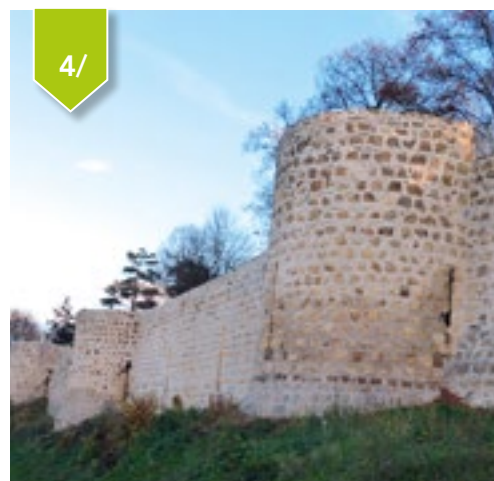
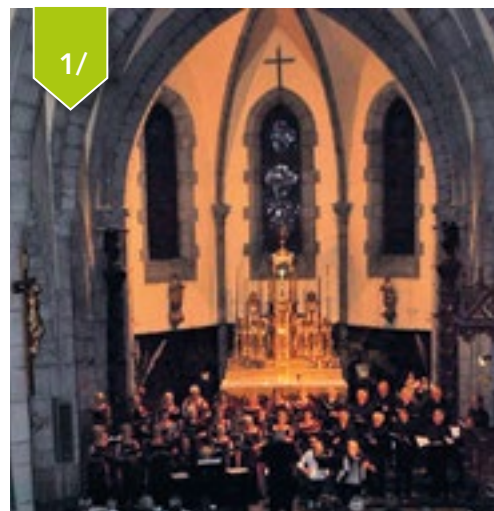
L'ASEV-SIT s'est également mobilisée afin de rechercher les fonds nécessaires à cette opération. En effet, tous les membres de l'association sont allés solliciter les donateurs, particuliers ou entreprises, en expliquant le projet, les aides au financement et les défiscalisations possibles.

Grâce à la forte implication de chaque membre, les dons récoltés se sont élevés à 11 507 €. L'ASEV-SIT a versé, sur ses fonds propres récoltés lors des manifestations (fêtes annuelles, soirées « *Si Vertaizon m'était conté* », concert, théâtre, ...) une somme de près de 15 000 €. Le Crédit Agricole nous a attribué une aide de 8 000 €, et la fondation du patrimoine une contribution de 15 000 €.

Au total, c'est donc une participation de près de 50 000 €, que l'ASEV-SIT apporte à la réalisation de ce projet

De plus, suite à la présentation du projet par l'association à Monsieur le Sénateur Alain Néri, une dotation exceptionnelle du ministère de l'intérieur de 10 000 € a été allouée pour cette rénovation (réserve parlementaire). La commune par son apport financier annuel à l'association contribue fortement à l'entretien de son patrimoine. L'implication de chacun a permis de démultiplier cette aide.

Le Président, Lionel Fournioux remercie très chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies et tous les donateurs qui ont contribué au succès de cette rénovation.



FOIRE DE CHIGNAT



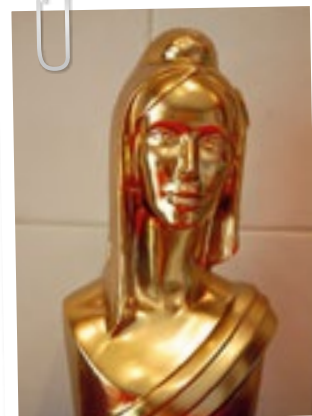
●●● La 712^e foire de Chignat a eu lieu le 5 septembre. Cette année, c'est la première fois que l'invitée d'honneur est une femme et quelle femme ! **Geneviève de Fontenay**. Elle nous a fait l'honneur d'accepter notre invitation, personnage haut en couleurs, tout en simplicité et en réparties. Nous la remercions pour sa disponibilité pour les très nombreuses dédicaces. Elle s'est prêtée de très bonne grâce à toutes les situations. France Bleu pays d'Auvergne avait aussi son podium ainsi que le xv montferrandais.

AMBIANCE MUSICALE :

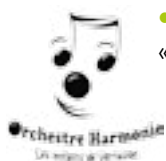
Inauguration assurée par « Les enfants de Vertaizon », apéritif animé par un groupe de country, déambulation de la « Banda des Beaux Arts » et la guinguette orchestrée par Christian du dancing Dubien, très apprécié des danseurs et amateurs de bonne musique.

Présence aussi de Alain Trampoglieri, initiateur de la « **Marianne d'Or** ». Cette reconnaissance est décernée généralement aux maires pour leur engagement républicain. A Chignat elle a été remise à Jean-Paul Prulière pour les bénévoles de l'association de la « Foire de Chignat ».

L'association « Foire de Chignat » s'est réunie le 15 novembre « Chez Chaploux » pour le compte rendu 2015 et tracer l'ébauche de 2016. Le maire de Vertaizon et président d'honneur a remis la « Marianne d'Or » aux bénévoles dans une ambiance amicale et festive ; une vitrine sera installée dans la salle du conseil.



ORCHESTRE HARMONIE LES ENFANTS DE VERTAIZON



... En cette rentrée 2015 - 2016 « l'Orchestre d'Harmonie Enfants de Vertaizon » a accueilli comme il se doit cinq nouveaux musiciens : une flûtiste d'Espirat, un tromboniste de Vertaizon ainsi que trois jeunes percussionnistes de Vertaizon, Moissat et Lezoux. L'effectif complet de cet orchestre placé sous la direction de Frédéric Germot compte 44 musiciens de toutes générations.

Les répétitions se déroulent toujours les mardis soirs à partir de 20h sous la salle des fêtes de Vertaizon : au programme : musiques classiques, de film, Jazz, œuvres originales et... bonne humeur !

Les musiciens ont pu apprécier dès la rentrée les travaux réalisés par la mairie de Vertaizon avec la participation de la Communauté de communes de Billom - Saint-Dier - Vallée du Jauron : construction d'un mur en remplacement des anciennes portes en fer, fenêtres double-vitrage, pose d'un nouvel évier, pose de thermostats aux radiateurs. D'autres aménagements sont à l'étude et à venir : nouvelle peinture, et probablement isolation phonique.

Cet automne a été marqué par le déplacement à Charlieu les **14 et 15 novembre** (ville de 3 000 habitants située à 40 km de Roanne) et a été le théâtre d'un échange musical avec l'harmonie locale ; au programme : répétitions, concerts, animations de rues, visites de la ville et échanges avec les familles.

Le **9 janvier 2016**, l'harmonie se déplace à Chapdes-Beaufort pour assurer une partie musicale du concert du nouvel an de la Batterie-Fanfare. Celle-ci est attendue pour fêter Sainte-Cécile le **samedi 30 janvier 2016**. Puis ce sera un voyage « détente » pour le week-end de Pâques dans le Bordelais.



AMITIÉ ET JOIE DE VIVRE

... Les années se suivent et ne se ressemblent pas. 2015 aura été douloureuse, engendrant des peines, des peurs et des larmes. Malgré tout, il faut faire ressurgir les joies, les rires, les fêtes qui ont pu ensoleiller le quotidien.

Notre club n'a jamais aussi bien porté son nom : AMITIÉ ET JOIE DE VIVRE.

La vie se conjugue en trois temps :

- ce qui est arrivé hier : c'est le passé,
- ce qui arrivera demain : c'est le futur
- ce qui arrive aujourd'hui, considérez le comme un cadeau et c'est pour cela qu'on l'appelle le présent.

Bonne année à toutes et tous !

Projets 2016 :

- 16 janvier : assemblée générale
- Février : carnaval et bugnes
- Mars : anniversaires





VERTAIZ RETRO'S DAY

●●● Le 27 septembre, le 1^{er} Vertaiz Retro's Day a connu une grande affluence : le rétro des années 40/50 avec exposition de voitures et motocyclettes d'époque, un campement militaire avec ses véhicules d'époque aussi, des stands des armées de terre, de l'air, des parachutistes, etc. L'après-midi le défilé de pin-up a constitué un spectacle aussi original que réussi. Brocante et stands de collections, de barbier et tatoueur complétaient cette animation organisée par l'Association des Collectionneurs de Vertaizon (ACVE).



AMICALE LOUIS ARAGON

●●● Plusieurs parents d'élèves ont créé en début d'année scolaire une association :
L'AMICALE LOUIS ARAGON

Durant l'année, l'Association proposera plusieurs événements (marché de Noël, fête de fin d'année, opération chocolats, etc) dont les bénéfices seront intégralement reversés aux deux écoles de Vertaizon, afin d'organiser des sorties pour les enfants (zoo, parc, sortie culturelle ou autre).

Si vous souhaitez rejoindre l'Amicale Louis Aragon en tant que bénévole ou adhérent, vous pouvez contacter :
amicale.louis.aragon@gmail.com

Président : **Cyril Gonzalez**





FÊTE DE LA MUSIQUE

●●● Le 21 juin la fête de la musique a débuté devant l'Iguan Bar avec le duo Miami (Sabine et Olive). Puis l'harmonie les Enfants de Vertaizon a joué en divers lieux du bourg, ce qui a permis de propager des airs de fête quartier par quartier, avant de finir place du 8 mai. Ensuite les cinq musiciens du groupe **Replay** ont pris le relais. La chanteuse, Nadine, était entourée de quatre garçons (Renaud, Miguel, Picou et Stéphane) avec qui elle a interprété un répertoire bien choisi, composé de reprises de variétés françaises et internationales dans une ambiance Pop-Rock.

COMMÉMORATIONS



● 14 juillet



● 11 novembre

FEU D'ARTIFICE

●●● Cette année la municipalité a organisé son traditionnel feu d'artifice sur le site de l'Ancienne Eglise. Afin de faciliter l'accès des navettes ont été organisées.

Un public nombreux, venu assister à ce spectacle pyrotechnique, a pu apprécier la mise en valeur de ce site magnifique.

Un grand merci à l'Harmonie de Vertaizon pour leur prestation, aux pompiers, présents pour assurer la sécurité et à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation se déroule sans incident pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



LA BOURSE AUX VÊTEMENTS

- Pour sa troisième édition, la bourse aux vêtements a connu un réel succès. 36 exposants étaient présents. Ainsi de nombreux chineurs ont pu trouver leur bonheur parmi tous les étals.



BOURSE AUX JOUETS

- La commission « Fêtes et Cérémonies » a organisé sa première bourse aux Jouets.

La manifestation du 8 novembre fut une belle réussite et nous la reconduirons certainement l'année prochaine ! Un grand « Merci » à tous les bénévoles présents, sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu.

LES GALLO ROMAINS À VERTAIZON

●●● Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la commune de Vertaizon s'est associée au Pays d'art et d'histoire de Billom - Saint-Dier - Vallée du Jauron pour proposer une exposition et une conférence sur le patrimoine archéologique de Vertaizon. Pour compléter l'exposition présentée à la salle du pressoir et en partenariat avec l'INRAP (Institut National pour la Recherche Archéologique Préventive), Sylvie Saintot, responsable de l'opération a proposé une conférence autour du résultat des fouilles réalisées sur le site de la Roussille en 2013. Grâce à des photos prises pendant le chantier, et à des explications, Sylvie Saintot a présenté le caractère inédit des découvertes à La Roussille.

Elle est revenue sur l'origine de la demande de la fouille, préalable à la construction d'une zone pavillonnaire. Puis, elle a présenté les différents éléments retrouvés : deux occupations principales du Néolithique moyen (4 800 et 3 900 av. notre ère) et du Bronze ancien (1 700 et 1 800 av. notre ère). Parallèlement à ces occupations, une sépulture collective du Néolithique final (2 650 à 2 550 av. notre ère), un foyer empierré daté du premier âge de fer (800 à 450 av. notre ère) et un chemin médiéval ont été mis à jour.

Cette présentation a suscité de nombreuses questions de la part d'un public très intéressé.





JOURNÉE DES BÉNÉVOLES

●●● Afin de préserver notre belle nature et de la valoriser, la commission environnement a mis en place une journée « **nettoyons la nature** » au niveau de la propriété « DELAIRE », située face à la poste.

24 bénévoles ont mis en commun leur courage pour réaliser un travail de qualité. La bonne humeur et la volonté de tous étaient les vecteurs qui rassemblaient cette équipe. Cette matinée s'est clôturée par un moment de convivialité.

TÉLÉTHON 2015

●●● Le Téléthon 2015 s'est déroulé cette année le samedi 28 novembre.

Merci aux associations de Vertaizon qui ont répondu présentes : ASEV SIT, Amitié et joie de vivre, Basket, l'Harmonie « Les Enfants de Vertaizon », gym club, association foire de Chignat.

Merci au CCAS, au personnel communal pour l'installation du matériel.

Merci aux commerçants locaux et à ceux de l'extérieur dont Netto et Limagrain.

Merci à Fred, Alain et Ludovic pour leurs balades en voitures de collection.

Merci à Philippe Bertin d'avoir sollicité des sportifs de haut niveau : Boxe Thaï de la Gauthière avec un champion de la coupe de France : Karim Djelalia et Team Boxe de Clermont Nord. Suite à des démonstrations, des initiations ont été proposées.

Grâce à toutes ces initiatives, à vos idées, à vos dons, à votre investissement et à votre générosité, nous avons collecté 2 436 € pour l'AFM.

Un bon moment de partage, de solidarité pour faire avancer la médecine et gagner contre la maladie. Au nom de l'AFM, de tous les malades et de leurs parents **encore un grand merci à tous.**

Le Téléthon 2015 en images



FÊTE DE L'AUTOMNE



♦♦♦ La municipalité a organisé, dimanche 26 octobre, la fête de l'automne avec la participation, comme l'an dernier, des musiciens de l'Harmonie de Vertaizon qui ont assuré l'animation. Le concours de déguisements a réuni 41 enfants, et quelques adultes, qui ont défilé dans les rues, avant d'assister à la proclamation du palmarès et à la remise des lots. Les lauréats sont Alyssa et Marie (catégorie 3 à 6 ans), Matéo et Solène (7 à 11 ans), Manon et Anthéa (12 ans et plus), Maurice et Albéric (adultes).

Diverses soupes de potiron ont été offertes à la dégustation, alors que le vigneron Portelia, venu de Mezel, faisait goûter ses vins mais aussi ses tisanes et jus de fruits.



Catégorie 3 à 6 ans



Catégorie + de 12 ans



Catégorie 7 à 11 ans



Catégorie adulte



RESTAURANT SCOLAIRE

... Pour cette année 2015/2016, les enfants sont répartis comme suit :

- **5 classes maternelles** avec un effectif de 138 élèves.
- **10 classes élémentaires** avec un effectif de 231 élèves.

L'équipe de restauration prépare 1 340 repas par semaine dont 200 repas sont élaborés pour les écoliers de Seychalles.

Cette prestation supplémentaire permet de mieux rentabiliser notre restaurant. Les cuisinières élaborent les repas essentiellement avec des produits frais de saison.

L'approvisionnement de ces derniers se fait auprès de producteurs locaux pour favoriser les circuits courts. Nos écoliers bénéficient aussi de repas à thèmes afin de découvrir de nouvelles saveurs.



Les Temps d'Activités Périscolaires préparent Noël



NATURA 2000 SUR LE PUY DE PILEYRE

• C'EST QUOI NATURA 2000 ?



••• Natura 2000 est un réseau de sites abritant des espèces et des milieux naturels rares et/ou menacés en Europe. **L'objectif** de ce réseau **est de préserver la biodiversité en tenant compte des activités humaines**, par la mise en place de modes de gestion adaptés.

Le puy de Pileyre, situé sur les communes de Chauriat et Vertaizon, fait partie des nombreux puy volcaniques de la plaine de la Limagne. Cet îlot de nature émergeant de l'étendue de champs cultivés de la Limagne, a été classé site Natura 2000 avec le Puy du Gros Turluron (distant de 4 km et situé sur la commune de Billom), parce qu'il héberge des habitats naturels et des espèces devenus rares à l'échelle européenne.

Tournées vers le sud, les pelouses sèches du puy de Pileyre abritent nombre de papillons, de fleurs et d'oiseaux aux mœurs plutôt méditerranéennes. On peut notamment y observer l'une des plus belles populations d'orchidées du Puy-de-Dôme, avec plus de 5 200 plants répertoriés en 2013 !

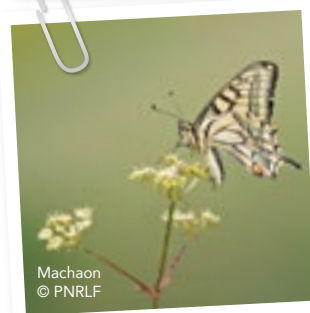
Les menaces sont bien réelles : les pelouses s'embroussaillent et certains arbustes envahissants en profitent pour s'installer. L'objectif est donc d'inverser la tendance, et agir pour maintenir et restaurer ce qui donne tout leur intérêt à ces deux anciens volcans formés il y a plus de 5 millions d'années.



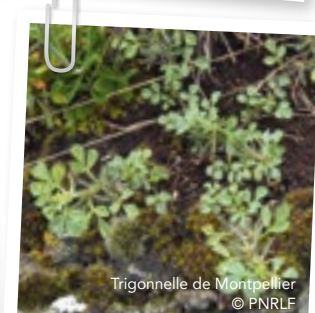
Pie-grièche écorcheur
© Jacques Martin



Ophrys abeille
© PNRLF



Machaon
© PNRLF



Trigone de Montpellier
© PNRLF

• DES OUTILS CONTRACTUELS À LA DISPOSITION DES PROPRIÉTAIRES ET DES USAGERS

••• Sur le site Natura 2000 du Puy de Pileyre, deux outils entièrement basés sur le volontariat et la libre-adhésion sont à la disposition des propriétaires et des usagers :

- ✓ **Les contrats Natura 2000** apportent une aide technique et financière (80 à 100 %) pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels, sur les parcelles non agricoles du site Natura 2000.
- ✓ **La charte Natura 2000** peut être signée sur toute parcelle dont la gestion est respectueuse de la préservation de la biodiversité : elle reconnaît la qualité de la gestion pratiquée. Tout propriétaire ou ayant-droit peut y adhérer. En contrepartie, il bénéficie de l'exonération de la taxe foncière sur le non-bâti.

• ACTIONS CONCRÈTES SUR LE PUY DE PILEYRE

••• L'une des menaces qui pèsent sur le Puy de Pileyre est l'embroussaillage des pelouses, notamment celles qui abritent des orchidées, ainsi que la circulation anarchique de véhicules motorisés (en dehors du circuit de moto-cross) qui dégradent ces milieux sensibles.

Face à cette menace, et avec l'appui technique du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et du **Parc Livradois-Forez, animateur du site Natura 2000, les communes de Chauriat et de Vertaizon ont signé des contrats Natura 2000** pour restaurer et entretenir les parcelles communales. Ces contrats ont permis de financer des actions **de fauche et de débroussaillage** entre 2009 et 2014, ainsi que la pose de clôtures. La commune de Chauriat a également adhéré à la charte Natura 2000 en 2012 sur une parcelle communale de pelouses à orchidées.

Pour en savoir plus :

Parc naturel régional Livradois-Forez

Emilie Boithias

animatrice Natura 2000

04 73 95 57 57

e.boithias@parc-livradois-forez.org



LES AMIS DU JAURON

- Au fil des saisons, les merveilleuses transformations de la nature avec ses mystères enchanteurs nous accompagnent à chaque journée de travail sur la rivière.

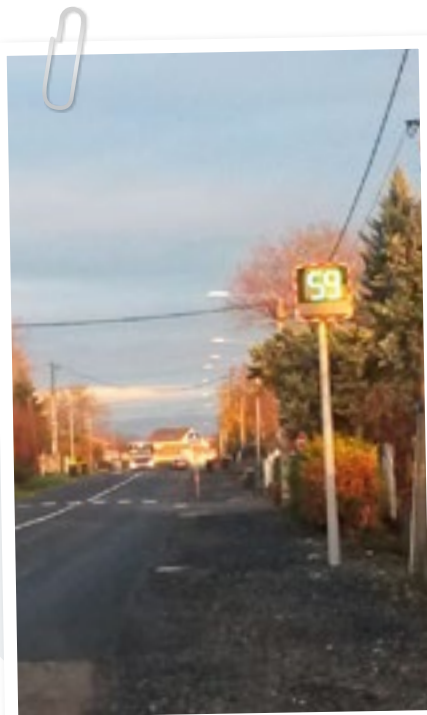
C'est à la fois le plaisir de se retrouver et l'envie de faire avancer le travail qui nous réunissent. Chacun fait preuve d'initiative, de courage et d'enthousiasme. Le partage est un challenge amusant et sans s'en apercevoir, en fait, c'est l'amitié qui se cultive ! Merci Le Jauron !

Après chaque embâcle déblayé et les déchets triés et acheminés aux points de collecte, l'eau s'écoule plus librement et cela donne l'impression que la rivière respire et même par endroits elle semble chanter de nouveau ; c'est alors qu'elle se révèle d'une ravissante beauté qui nous comble de paix.

Venez nous rejoindre ; c'est une très belle aventure qui s'enrichit de la présence de chacun. Soyez les bienvenus. Et vous qui vous approchez de la rivière pour y déverser quelque déchet polluant... Stop ! L'eau est là pour vous servir et vous ravir ; n'oubliez pas que les déchetteries sont toutes proches et que d'un saut vous y serez aussi bien que sur cette berge pour vous en débarrasser ; je vous promets que vous vous sentirez beaucoup mieux.

Merci à vous.





RADAR PÉDAGOGIQUE

... La vitesse excessive en milieu urbain est un fléau qui engendre des drames parfois irréversibles. Pour lutter contre ce manque de civisme, la municipalité de Vertaizon a décidé d'agir.

La première étape de ce plan se veut pédagogique. Notre objectif est d'infléchir le comportement de conducteurs irresponsables, vers plus de respect du code de la route et donc plus de respect de la vie d'autrui.

Afin de protéger nos concitoyens et d'inciter les conducteurs à respecter les limitations de vitesse en agglomération, la municipalité a, dans un premier temps, fait installer deux radars pédagogiques sur l'avenue Léon Blum.

Coût de l'opération : 6 807,84 €.

Subvention du Conseil général à la hauteur de 1 702 €.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Vous trouverez ci-dessous un florilège des travaux réalisés sur notre commune par l'équipe des services techniques :

1. Création d'une jardinière
Rue des Héros du Mont Mouchet



2. Construction d'un mur en lieu et place des portes, ce qui permet une meilleure isolation de la salle de Musique

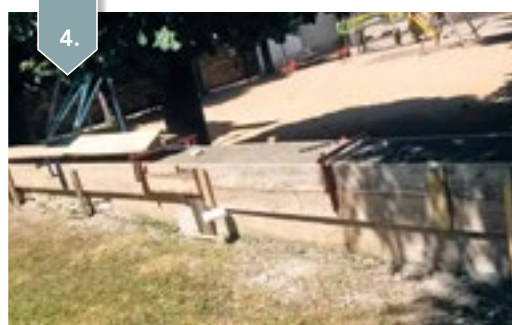


3. Étanchéité de la fontaine
place du 8 mai 1945



TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE

4. Réfection du mur de l'Amic Ados



5. Réfection de l'intérieur de la scène de la salle des fêtes avec pose d'un écran électrifié



6. Fabrication de meubles de rangement pour l'école maternelle



7. Réfection en peinture des murs de la salle de basket au complexe sportif Eugène Fourvel



8. Construction d'un mur de pierres sèches, pour maintenir le talus donnant sur la rue du Trot. Ce dernier a été nettoyé en vue de recevoir des plantes vivaces dès que le moment sera propice. Cette plantation ayant deux objectifs : retenir la terre du talus et embellir le lieu.



9. Entretien des fossés



À CHIGNAT

... Afin de sécuriser une habitation et la circulation des véhicules, ainsi que des passants, la municipalité a fait réaliser mur de soutènement **Allée du Buisson**.
Le coût de cette opération s'élève à **96 000 €**.



COLOMBARIUM

... La municipalité s'est équipée d'un columbarium au sein du nouveau cimetière pour un coût de **4 344 €**.



RÉFECTION MUR

... RÉFECTION DU CRÉPI DU MUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Redonner « un coup de jeune » à notre école maternelle, quoi de plus naturel !

Coût : **2 940 €**



SIAREC

... La situation économique du SIAREC est bonne. Son budget est excédentaire. Lors des travaux, le SIAREC est aidé par des subventions de la part du conseil départemental à hauteur de 20 % et de l'agence de l'eau à hauteur de 35 %. Le reste est compensé soit par le SIAREC soit par la commune selon la nature des travaux. Cependant, au vu des finances du conseil départemental, les aides apportées au SIAREC pourrait diminuer.

Cette année, l'allée des Fontêtes et l'allée de Granvieuille ont été branchées en assainissement collectif soit 65 maisons pour un montant total de **341 590 €**.

En 2016, la commune va entreprendre des travaux en centre-ville. Une réunion d'informations sera programmée.

Le SIAREC vous signale que votre prochaine facture d'eau et d'assainissement sera modifiée. En effet, vous aviez habituellement 2 lignes explicatives au sujet de l'assainissement. A la prochaine échéance la part communale (**0,50 €**) et la part syndicale (**0,38 €**) sera sur une seule ligne.



REPAS DES AINÉS

... Comme chaque année le CCAS a invité les seniors à déguster le succulent repas préparé et servi par l'équipe du restaurant scolaire. **Merci Mesdames !** Au son de l'accordéon les chanteurs et danseurs ont animé cet après-midi très convivial... A l'année prochaine.

SPECTACLE DE NOËL

... Le CCAS n'a pas oublié les juniors en leur proposant une animation où chacun a pu s'amuser et participer.

Le spectacle terminé, des friandises leur ont été offertes.



PARCE QU'APRÈS 30 OU 40 ANS DE PERMIS DE CONDUIRE, BEAUCOUP DE CHOSES ONT CHANGÉ...

L'Automobile Club Association en partenariat avec le CCAS de la commune de VERTAIZON souhaitent mettre en place au service de la population :

DES ATELIERS DE LA MOBILITÉ pour Conducteurs Expérimentés (30 ans au moins de conduite)

Cette approche est pédagogique et ludique, elle vous permet de réactualiser connaissances et comportements afin de conduire le plus longtemps possible en sécurité. Avec l'allongement de la durée de vie, nos aînés sont de plus en plus nombreux sur la route. Pensons-y ! Les Ateliers se dérouleront sur 3h à la salle des Fêtes de VERTAIZON. La date sera à définir en fonction de vos réponses et disponibilités. Le coût s'élève à 28,50 € TTC. Ce tarif risque de diminuer. En effet, le CCAS envisage une participation financière. Chaque personne intéressée sera informée comme il se doit de ces différents aspects pratiques.

Information au 04 73 68 00 24

Pour une mobilité durable
et en toute sécurité pour tous...

ATELIER DE MOBILITÉ - Année 2016* CCAS et Automobile Club Association

Nom :

Prénom :

Date d'obtention du permis de conduire :

☐ Je souhaite être informé(e) de la mise en place de ces ateliers :

Tél.

Adresse :

.....

.....

*A retourner en Mairie de VERTAIZON
avant le 29/02/2016. Merci



Janvier

- **Vendredi 15 janvier** : Assemblée générale de Thème ASEV SIT - Salle des fêtes
- **Samedi 16 janvier** - Assemblée générale Amitié et Joie de Vivre à 14h30 - Salle des fêtes
- **Samedi 16 janvier** - Troupe « Les Volpailoux », pièce de théâtre à 20h30 - Salle des fêtes
- **Dimanche 17 janvier** - Troupe « Les Volpailoux », pièce de théâtre à 15h - Salle des fêtes
- **Vendredi 22 janvier** : École Maternelle - Spectacle de Noël - de 9h à 12h - Salle des fêtes
- **Samedi 30 janvier** : Les Enfants de Vertaizon - Concert de Sainte-Cécile

Février

- **Samedi 6 février** : Amicale Laïque - Tournoi de lutte - Salle Omnisports
- **Dimanche 7 février** : Collection ACVE - Salle des fêtes
- **Samedi 20 février** : ADAPEI - Fête de Noël - Salle des fêtes

Mars

- **Samedi 5 mars** : Amicale Laïque - Repas Lutte - Salle des fêtes
- **Samedi 12 mars** : ASEV SIT - Soirée à Thème - Salle des fêtes
- **Dimanche 13 mars** : Kick Club - Restauration de 8h à 15h - Salle des fêtes
Course championnat moto cross Auvergne - Puy de Pileyre
- **Jeudi 17 mars** : Crédit Agricole - Assemblée Générale - Salle des fêtes
- **Samedi 19 mars** : Cessez le feu - Stèle vers la médiathèque
- **Samedi 19 mars** : Amicale Laïque - Loto - Salle des fêtes

Avril

- **Samedi 9 avril** : Conférence à 17h - « Le pillage archéologique » - Salle des fêtes
- **Dimanche 10 avril** : Bourse aux vêtements - Salle des fêtes
- **Jeudi 21 avril** : Don du Sang - Salle des fêtes
- **Dimanche 24 avril** : Journée nationale du souvenir de la déportation - Monument aux morts et stèle de Chignat

Mai

- **Dimanche 8 mai** : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 - Monument aux morts
- **Dimanche 29 mai** : Fête Patronale

Juin

- **Samedi 11 et dimanche 12 juin** : Amicale Laïque - Gala de danse - Salle des sports
- **Vendredi 17 juin** : Amicale Laïque - Théâtre - Salle des fêtes
- **Samedi 18 juin** : Fête de la musique
- **Dimanche 26 juin** : ASEV SIT - Fête annuelle - Sur le site Ancienne Eglise

• CREMATISTES :

1^{er} vendredi du mois : Association Crématiste 9h30 à 11h30 - Salle n°1 en mairie

• AMAP BIO :

Tous les mercredis : de 18h30 à 20h30 - Salle de Chignat

• CONSEIL MUNICIPAL :

Tous les derniers jeudi du mois - En mairie - Salle du Conseil à 20h30

• LA LUDO ITINÉRANTE :

Venez jouer sur place ou emprunter des jeux

enfantsparentsetcompagnies63@gmail.com - Tél. 07 82 17 48 87

Site : www.enfantsparentsetcompagnie.fr

Ouvert à tous de 0 à 102 ans : le jeudi de 14h à 18h

Dates non encore connues pour 2016 - Salle de Chignat

• CAFÉ DES FAMILLES :

enfantsparentsetcompagnies63@gmail.com

Tél. 07 82 17 48 87 - Site : www.enfantsparentsetcompagnie.fr

• LIEU D'ACCUEIL ENFANTS ET PARENTS :

Ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents.

Libre, Gratuit et anonyme : venez discuter, partager et jouer les jeudis matins de 9h30 à 12h30.

Salle de Chignat : dates non encore connues pour 2016

Naissances

Année 2015

- **LAURENT** Maywen
Damien Justin,
né le 25 mai
- **BURGUES** Lylou,
née le 29 mai
- **PINARDON** Jade
Léonie Andréa,
née le 31 mai
- **KRÉMER** Axel Manuel,
né le 9 juin
- **LOISON** Célie,
née le 13 juin
- **ORILLARD** Alban Raphaël
né le 10 juin
- **BACCAM VAUDEL** Méleen
Ambre,
née le 21 juin
- **DJEBLI** Ayah Zeyneb,
née le 24 juin
- **COURCHINOUX** Marlon,
né le 25 juin
- **FLEYS-COMBRIS MOREL**
Victor Georges,
né le 3 juillet
- **MARQUÉS** Noémie
Ève Marie,
née le 5 juillet
- **NAL** Manon Cindy
Laurence,
née le 18 juillet
- **SALHI** Maysan,
née le 31 août
- **CHEYROUSE** Clémence,
née le 9 septembre
- **VARENNES** Tya,
née le 20 septembre
- **MOUNIER** Paloma
Lydia Chantal,
née le 26 septembre
- **RENAUD** Alexia Martha,
née le 29 septembre
- **MAY BOISSIERES** Mïa,
née le 1^{er} octobre

- **RANCŒUR** Liam
Nathanaël,
né le 18 octobre
- **CHABBERT** Elsa Aude,
née le 19 octobre
- **HALOUZE** Victoire Marie,
née le 22 octobre
- **CLAVILIER** Léandre Fabien,
né le 28 octobre
- **BARNAY** Loane Clémence
Marie,
née le 1^{er} novembre
- **MAIA** Diego,
né le 10 novembre
- **BOURBON** Tiago Claude,
né le 1^{er} décembre
- **CABRERA** Dylan François
Zaché, né le 7 décembre
- **MONIER** Nohlan Daniel
Henrick, né le 11 décembre

Baptêmes républicain

Année 2015

- **PIERRON** Honorine,
le 11 juillet 2015
- **CHEVALIER** Staecy,
le 11 juillet 2015
- **TULOUP** Chloé et Jade,
le 17 octobre 2015

Mariages

Année 2015

- **CAMUS** Frédéric et
COLASSE Fabienne,
le 4 juillet
- **FERRO** Frédéric et
DUMERY Vanessa,
le 18 juillet
- **FERLIN** Yves et
DAMASCHIN Gabriela,
le 25 juillet
- **GORCE** Didier et
FOURNIER Géraldine,
le 1^{er} août

- **LAWANDOWSKI** Jean-Noël et
BALAY Edwige,
le 15 août
- **SANNAT** Driss et
IDIR Djamila,
le 24 octobre
- **PAULI** Hervé et
LAUMARIE Chrystelle,
le 21 novembre
- **SPINOLA FERNANDEZ** Joao et
MONTAIGNE Nathalie
le 19 décembre

Décès

Année 2015

- **CHAPELAT** Eric,
décédé le 25 juin
- **GARGOWITZ** Marinette,
décédée le 13 juillet
- **ALLAGNON** Marie-Antoinette
Solange épouse **PLAZENET**,
décédée le 5 mai
- **NOYER** Paul,
décédé le 18 juillet
- **RAYMOND** Dominique,
décédé le 17 août
- **RUDEL** Paul Ernest Albert,
décédé le 25 septembre
- **LADEVIE** Fabrice
Charles Henri,
décédé le 28 septembre
- **PIGNON** Joël Lucien,
décédé le 2 octobre
- **SOULIER** Stéphane Gabriel,
décédé le 7 novembre
- **PICHON** Jean-Pierre,
décédé le 6 novembre
- **PARCHIN** Serge Basile,
décédé le 13 novembre
- **MORAIS** Maria Isabel,
décédée le 7 décembre



Vertaizon 46

Directeur de la publication : Jean-Paul Prulière • Coordination générale : Amalia Quinton • Photographie couverture : Hervé Monestier
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2016 • Tirage : 1 500 exemplaires • Impression : Imprimerie Cavanat